CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E170016** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2025**

ÉDITÉ LE **29/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008
Forme juridique : EI
DEPUIS LE 23/10/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **504 683 780** **00028**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 4030840
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD A128650778
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD A128650778

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : **SAIER CHRISTIAN**

34 RUE DE L'ANCRE
67480 ROESCHWOOG

Téléphone : 06 07 19 30 05 **Fax :**
Portable : 06 07 19 30 05

Site Internet :
E-mail : c.saier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SAIER CHRISTIAN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/07/2021
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2024
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	17/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	17/10/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.